

La méthode de préoccupation partagée

Elle a été créée dans les années 1970 en Suède par le psychologue suédois Anatol Pikas. Elle a été adaptée au contexte français par JP Bellon, B. Gardette et M. Quartier. Son objectif est de traiter les situations de harcèlement scolaire.

Les bases de la méthode

C'est une approche non blâmante

L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas.

Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.



Elle prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs.

Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres.

Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait entièrement pris fin.

Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux.

L'intervenant est aussi obstiné que bienveillant. Il poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs aient trouvé une solution et que la cible se sente mieux.

Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.

Il est possible, lors des entretiens des intimidateurs présumés, de rencontrer un ou deux élèves qui peuvent faire alliance avec la cible,

Source :

site La Méthode de Préoccupation Partagée

Les étapes de la méthode

1 Entretien avec la cible

Dès que l'intimidation a été portée à la connaissance des professionnels, la cible est rencontrée par un membre de l'équipe (psychologue EN, directeur-trice). Celui-ci laisse la cible parler librement de son malaise. Il lui apporte son soutien et la reconforte. Il lui demande qui sont les élèves qui participent aux brimades.



Les différents entretiens se font en respectant un protocole strict, sans induire de réponse.

Rencontre avec les intimidateurs présumés

2

D'autres membres de l'équipe (ERDC, enseignant...) rencontrent individuellement tous ceux qui ont pris part à l'intimidation. On ne les blâme pas. On leur dit qu'on est préoccupé par la situation de la cible et on leur demande ce qu'ils ont eux-mêmes observé. Sitôt que l'intimidateur présumé a reconnu que la situation de la cible n'était pas bonne, l'intervenant lui demande ce qu'il pourrait faire améliorer sa situation. Les entretiens sont brefs (pas plus de deux ou trois minutes). Ils sont renouvelés jusqu'à ce que les différents intimidateurs aient proposé des solutions constructives au problème qu'ils ont créé. Il n'est pas inutile de rencontrer aussi des élèves qui ne sont que de simples témoins.

F. Mattei ERDC Chaumes en Brie

Rencontres de suivi.

3

Au cours de cette phase, les membres de l'équipe rencontrent à nouveau les intimidateurs et s'assurent que leurs suggestions ont bien été suivies d'effet. La cible est également revue plusieurs fois. On lui demande si elle a constaté des améliorations dans sa situation..

Les professionnels menant les entretiens auprès de intimidateurs présumés ne sont jamais impliqués dans la sanction, ils ne doivent pas avoir le pouvoir de sanction, dans l'idéal il est préférable que les élèves ne les connaissent pas.

Les enquêtes internationales évaluant cette méthode ont toutes révélé des taux de règlement des cas supérieurs à 75 %.

Source :

site La Méthode de Préoccupation Partagée